

CHARTE RSE

(v.2026/02/01)

Préambule

Dans un contexte où l'exigence de qualité, de transparence et de durabilité est devenue essentielle, notre activité de conciergerie s'engage à exercer ses missions dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement. Cette charte formalise nos engagements RSE et reflète notre volonté de concilier excellence du service, éthique professionnelle et impact positif durable, au bénéfice de nos clients, de nos propriétaires partenaires et des territoires dans lesquels nous opérons.

1. Engagements environnementaux

1.1 Préservation des biens et des écosystèmes

- Promotion d'une utilisation responsable des biens confiés (villas, appartements, cottages et bateaux).
- Sensibilisation des locataires aux bonnes pratiques environnementales (énergie, eau, déchets, respect du voisinage et du milieu marin).
- Respect des réglementations locales en matière environnementale, notamment pour les zones littorales et maritimes.

1.2 Réduction de l'empreinte écologique

- Sélection prioritaire de produits écoresponsables (entretien, nettoyage, linge).
- Optimisation des déplacements professionnels et recours privilégié aux outils numériques.
- Encouragement à l'installation d'équipements économes en énergie lorsque cela est compatible avec le standing du bien.

2. Engagements sociaux

2.1 Qualité de l'expérience client et locataire

- Accueil personnalisé, discret et bienveillant.
- Transparence des informations communiquées avant, pendant et après le séjour.
- Prise en compte des besoins spécifiques et recherche constante de satisfaction.

2.2 Ancrage territorial

- Collaboration prioritaire avec des acteurs locaux (artisans, prestataires, producteurs).
- Contribution au développement économique local et à la valorisation des savoir-faire régionaux.
- Respect des communautés locales et du cadre de vie.

3. Engagements éthiques et de gouvernance

3.1 Relation de confiance avec les propriétaires

- Gestion rigoureuse, loyale et transparente des biens confiés.
- Protection des intérêts patrimoniaux et respect des choix des propriétaires.
- Confidentialité stricte des informations et données.

3.2 Éthique des affaires

- Lutte contre toute forme de corruption, de conflit d'intérêts ou de pratiques déloyales.
- Respect des obligations légales, fiscales et contractuelles.
- Sélection de partenaires partageant des valeurs similaires.

3.3 Protection des données et confidentialité

- Respect du RGPD et des règles de protection des données personnelles.
- Sécurisation des informations relatives aux clients, propriétaires et partenaires.

4. Amélioration continue

Conscients que la responsabilité sociétale est une démarche évolutive, nous nous engageons à :

- Évaluer régulièrement nos pratiques et nos impacts.
- Ajuster nos engagements en fonction des évolutions réglementaires et des attentes de nos parties prenantes.
- Encourager les retours et suggestions de nos clients, propriétaires et partenaires.

Conclusion

Cette charte RSE est le reflet de notre vision : offrir une conciergerie responsable, où excellence du service, respect de l'humain et préservation de l'environnement vont de pair. Elle constitue un engagement durable et partagé, guidant chacune de nos actions au quotidien.

-- Fin du document --